CIRCULAIRE

AU CLERGÉ DU DIOCÈSE DE MONTRÉAL.

MONTRÉAL, LE 10 AVRIL 1855.

MONSIEUR,

La guerre qui se continue en Orient, et qui a déjà fait bien des victimes, menaçant de se prolonger, peut-être longtemps, au prix de beaucoup de sang et de calamités, les sentiments de l'humanité et ceux de notre loyauté, comme sujets Britanniques, requièrent de nous une manifestation convenable d'intérêt et de sympathie. Pour cela, nous allons élever des mains suppliantes vers le ciel, et comme le fléau de la guerre, de même que tous les fléaux, est un châtiment du péché, nous adresserons à Dieu des prières pleines d'humiliation et de repentir. Dans le but de favoriser l'expression simultanée de ces sentiments de la part de tous les Fidèles, je crois devoir faire la prescription suivante :

Mercredi, le 18 courant, il sera célébré dans toutes les Eglises de ce Diocèse, où se fait l'Office public, une Messe solennelle *pro tempore belli*, après laquelle on chantera, à genoux, le Trait *Domine non secundum*, etc., suivi du verset *Ostende nobis*, etc., et de l'oraison pour la paix, *Deus à quo sancta desideria*, etc. L'intention que l'on devra spécialement avoir en vue, sera d'attirer les bénédictions du Ciel sur les armées alliées et d'obtenir une paix prompte et durable. Vous voudrez bien inviter vos paroissiens à entrer dans ces vues et à sanctifier ce jour par la prière et la cessation des œuvres serviles.

La présente lettre sera lue, au prône, dans toutes les paroisses et missions de ce Diocèse, et en chapitre dans toutes les Communautés religieuses, Dimanche le 15 Avril prochain.

Je suis en tout dévouement,

Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

✠ JOS. ÉVÊQUE DE CYDONIA,

Administrateur du Diocèse de Montréal.

P. S.—J'ai reçu, par la dernière malle anglaise, le Mandement de Mgr. l'Evêque de Montréal, sur l'*Immaculée Conception*, accompagné d'une Circulaire au Clergé du Diocèse. Ces documents, ainsi que les directions pour le *Tridium*, qui doit avoir lieu à l'occasion de la promulgation du Décret dogmatique sur l'Immaculée Conception, et les *Lettres Apostoliques* touchant ce Décret, vous seront communiqués le plus-tôt possible.

J'ai le plaisir de vous annoncer qu'à la date de sa dernière lettre, le cinq Mars, Mgr. de Montréal jouissait d'une santé parfaite. Mais Sa Grandeur garde entièrement le silence sur l'époque de son départ de Rome et de son retour dans son Diocèse.

Un Curé du Diocèse vient de m'envoyer une feuille contenant un modèle de Pétition aux trois branches de la Législature, concernant le Siége du Gouvernement, avec une lettre explicative. Je n'ai qu'un mot à vous dire à ce sujet. Tout en respectant votre liberté, je désire que vous ne preniez point de part active dans cette affaire.

† J. EV. de C.